

---

SAN JUAN – Discussion du GAC sur les recettes des ventes aux enchères  
Mardi 13 mars 2018 – 16h15 à 16h45 AST  
ICANN61 | San Juan, Porto Rico

MANAL ISMAIL :                   Merci. Alors en attendant qu’Olga revienne, peut-être qu’on peut projeter ces diapositives à l’écran pour gagner un petit peu de temps ? Et on peut également saluer Thomas. Merci de participer aux réunions du GAC. Thomas Schneider, oui, je vous appelle. On vous remercie d’assister aux réunions du GAC et on vous souhaite la bienvenue.

Bon, les gens sont sortis de la pièce ; ce n’est pas grave. Soyez les bienvenus. Il s’agit de la séance numéro 27 du GAC sur les recettes de ventes aux enchères, de 16:15 à 16:45. Il s’agit donc d’une mise à jour du groupe de travail sur les recettes des ventes aux enchères. Olga y participe et je crois que Kavouss et d’autres membres y participent aussi. Et Erika aussi est coprésidente du groupe de travail intercommunautaire sur les recettes des ventes aux enchères qui nous accompagne. Donc sans plus attendre, je vais maintenant vous céder la parole, Olga.

OLGA CAVALLI :                   Merci Manal. Je crois que tout le monde a quitté la salle. Donc pour ceux qui sont ici, merci. Comme il s’agit d’une séance

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

courte, j'aimerais commencer rapidement. Je vais saluer la coprésidente du groupe de travail intercommunautaire sur les recettes des ventes aux enchères, Erika Mann ; c'est une bonne amie à moi aussi.

Donc l'idée, c'est que je vais vous présenter une mise à jour sur les travaux de ce groupe de travail intercommunautaire. Moi, j'ai participé avec d'autres collègues à ce groupe de travail et ce que j'ai fait, c'est que j'ai utilisé la présentation PowerPoint extraordinaire élaborée par le secrétariat de ce groupe de travail intercommunautaire et j'y ai ajouté des informations supplémentaires qui m'ont été données par des membres du Conseil d'Administration qui ont travaillé avec nous. Je ne me souviens plus si c'était dimanche ou lundi... dimanche, oui. Donc cela, c'était l'idée.

Donc pour ceux qui ne connaissent pas très bien ce groupe ou sont nouveaux au GAC, les ventes aux enchères sont un mécanisme qui existe encore afin de résoudre le litige de chaînes. Donc on a un montant très important, 233 millions de dollars américains. Donc ce groupe de travail se penche pour savoir comment gérer ce fond. On a commencé à la conférence numéro 52. On a élaboré un premier rapport soumis à toutes les AC et SO. Et on a commencé les délibérations de ce groupe de travail intercommunautaire en janvier 2017. Moi, j'ai participé à ces premières discussions et ensuite, j'ai demandé au GAC si je

---

pouvais faire partie, en tant que représentante du GAC, de ce groupe de travail intercommunautaire. D'ailleurs, si vous avez des questions, n'hésitez pas à lever la main et j'y répondrai avec plaisir.

Passons à la diapositive suivante, s'il vous plaît. Merci. Alors, quel est l'objectif de ce groupe de travail intercommunautaire ? Quels en sont les objectifs ? Le groupe de 26 membres et 45 participants. L'objectif est de développer des propositions sur les mécanismes afin d'allouer ces fonds provenant des ventes aux enchères, donc réviser la portée de cet allouement de fonds, des conditions liées à des délais raisonnables et également une utilisation responsable et transparente de ces fonds.

Il est important de dire que le groupe ne dit pas qui va obtenir l'argent et quel type de projets seront financés. Le groupe travaille plutôt sur le fait de trouver une portée et un mécanisme final pour l'utilisation de ces fonds. Donc on ne travaille pas sur le type de projet qui bénéficiera aux organisations ou qui bénéficiera de ces fonds. Non, cela fera partie d'une autre étape, une fois que le mécanisme sera en place. Y a-t-il des questions, des doutes ?

Ah ! Notre ancien président est ici dans la salle. Bonjour, Thomas !

---

Diapositive suivante, s'il vous plaît, Pouvons-nous passer à la diapositive suivante, s'il vous plaît ? Julia, s'il vous plaît. Merci.

Alors, il y a quelques conditions importantes à prendre en considération par rapport à l'utilisation de ces fonds ou au mécanisme à mettre en place. Toute activité liée à ce fonds devrait être conforme à la mission de l'ICANN. Et ce qui est dit dans les statuts constitutifs de l'ICANN également, comme stipulé en tant qu'organisation 501c3, l'ICANN ne peut pas fournir ces fonds à des fins privées, ne devrait pas utiliser ces fonds à des fins politiques, ni de lobby.

Ensuite, conflit d'intérêt. Il est très important de ne pas prendre de décision sans prendre en considération le conflit d'intérêt ; c'est fondamental. Il faut s'assurer que les fonds sont fournis aux bonnes organisations, conformément à la mission, et utiliser ces fonds de manière cohérente et en conformité avec le statut 501c3 de l'ICANN.

Ensuite, préoccupations financières et d'enregistrement fiduciaire. Le Conseil d'Administration et le représentant de l'ICANN ont des obligations fiduciaires vis-à-vis de l'organisation pour s'assurer qu'il n'y ait pas de délit d'initié ou d'intérêt privé qui puisse bénéficier de l'utilisation de ces fonds de l'ICANN. Mes amis interprètes me disent que je parle trop vite. Alors voilà

---

donc les limites juridiques et fiscales que ce mécanisme doit prendre en considération.

Passons à la diapositive suivante, s'il vous plaît, la diapositive qui est la plus importante. Pour l'heure, il y a différentes étapes, dont les travaux de ce groupe de travail intercommunautaire. Je ne vais pas rentrer dans les détails, mais à l'heure actuelle, on en est à l'étape 4, à savoir le travail qui consiste à déterminer le ou les mécanismes les plus adéquats pour répondre aux attentes du groupe de travail intercommunautaire ainsi pour respecter les contraintes juridiques et fiduciaires que je vous ai mentionnées à la diapositive précédente. L'étape suivante consistera à répondre à certaines questions concernant le mécanisme ayant le plus fort potentiel. Et ensuite, étape 6, consensus sur ce mécanisme. Comme je vous l'ai indiqué, vous avez un lien ici à l'écran qui vous renverra à la charte de ce groupe de travail intercommunautaire, et un deuxième lien sur l'espace de travail de ce groupe de travail intercommunautaire.

Par rapport au mécanisme qui peut être plus intéressant que toutes les informations que je vous ai données pour l'instant. Ce groupe de travail intercommunautaire a identifié un certain nombre d'experts externes pour aider à informer sur et à prendre en considération quatre modèles potentiels qui pourraient avoir ces structures ou formes différentes.

---

Créer un nouveau département d'allocation des recettes des ventes aux enchères à l'ICANN au sein de l'organisation ICANN ; ensuite, créer ce département au sein de l'ICANN qui fonctionnerait en coopération avec une organisation caritative existante, donc un département ici au sein de l'ICANN qui pourrait travailler avec une organisation caritative – ça, c'est une deuxième option ; ensuite, une nouvelle structure créée, par exemple une fondation ICANN ; et la quatrième option, c'est une entité ou des entités établies, par exemple fondations ou fonds, qui seraient utilisés et qui pourraient superviser les procédures mises en place pour garantir la mission et les responsabilités ou obligations fiduciaires de l'ICANN et veiller à ce qu'elles soient respectées.

Voilà les quatre modèles possibles. Et 24 experts externes qui s'y connaissent en la matière ont envoyé un questionnaire élaboré par le CCWG. Jusqu'à présent, nous avons reçu cinq réponses écrites. Vous pourrez les consulter sur le lien suivant. Et à mesure que de nouvelles réponses arrivent, vous pourrez les voir sur l'espace wiki. Le groupe essaie de voir comment passer en revue toutes ces informations et à ce moment-là, je vais lancer un appel à volontaires.

Nous passons à la diapositive suivante. Nous avons eu un échange par rapport à cette question avec le Conseil d'Administration de l'ICANN. Et sur l'écran, vous voyez un

---

résumé de ce qui a été abordé par le groupe avec le Conseil d'Administration dimanche.

Maarten Botterman et Becky Burr ont participé à cette discussion. Voilà ce qu'ils nous ont dit. Le Conseil d'Administration va soutenir ce processus. Le Conseil d'Administration ne va pas nous dire ce qu'il faut faire. Et pour ce qui est du mécanisme lui-même, le Conseil a dit qu'il considérerait que l'allocation de ces fonds devrait se faire par étape et non pas de manière unique sur une période de trois ans. Le processus devrait être efficace et efficient. Et le Conseil a également ajouté qu'il devrait y avoir une expertise nécessaire pour éviter des frais généraux. Le mécanisme devrait être capable d'évaluer des propositions de partout dans le monde, et non seulement de certains pays. La responsabilité également a été évoquée, des procédures et des processus qui soient en place pour chiffrer l'impact de ce type de processus, dans quelle mesure l'allocation de ces fonds contribuerait à améliorer le monde ; et le contrôle de ce type de processus pour être sûr que tout se passe de manière transparente.

Voilà un petit peu un résumé de la discussion que nous avons eue avec le Conseil d'Administration. Nous espérons recevoir d'autres réponses de la part d'autres experts. Nous allons, à ce moment-là, décider lequel des quatre mécanismes que je vous ai présentés sera utilisé pour affecter ou pour allouer ces fonds.

---

Je ne sais pas si Erika, vous souhaitez ajouter quelque chose.

ERIKA MANN :

Je pense que vous avez couvert tous les points qui ont été abordés.

Ensuite, nous avons eu une longue discussion parce que les recettes issues des enchères doivent soutenir la mission de l'ICANN. Nous avons donc eu un long échange avec le Conseil d'Administration pour savoir s'il s'agit uniquement de la mission de l'ICANN, c'est-à-dire des projets qui rentrent dans la mission de l'ICANN, ou bien si ces projets pourraient aller au-delà, pourraient avoir une portée un peu plus large. Et notre question était de savoir si on pouvait au moins évaluer la possibilité de financer des projets qui puissent aller un peu plus au-delà du cœur de métier de l'ICANN, mais dans des projets qui puissent être au service, quand même, de la mission de l'ICANN. Cela nous permettrait d'élargir un petit peu, d'avoir un concept un peu plus large par rapport à ce type de projet. C'est une petite différence, mais importante.

OLGA CAVALLI :

Y a-t-il des commentaires ou des doutes ? Vous avez donc les diapositives. Il y a dans ces diapositives le lien du groupe de



---

travail. Donc si vous cliquez sur ce lien, vous aurez des informations plus détaillées.

MANAL ISMAIL :

Merci beaucoup Olga, merci Erika. Erika, ce que vous venez de dire est très important et cela a répondu à la question que j'avais.

J'ai participé à ce groupe. Je ne participe plus malheureusement, je n'y participe plus. Et à l'époque, on parlait de la possibilité que les fonds ne soient pas alloués aux opérations quotidiennes de l'ICANN mais qu'en même temps, ces fonds devraient soutenir des projets qui soient au service de la mission de l'ICANN. Cela rétrécissait beaucoup l'éventail de projets qui pourraient bénéficier d'un tel financement. Et donc ce sont des critères qui sont assez fondamentaux quand on va décider de l'utilisation de ces fonds. Merci beaucoup.

ERIKA MANN :

Un autre élément qui peut être intéressant pour vous, nous voulons finaliser le travail qu'Olga vous a montré avant Panama. Et ensuite – je suis prudente ici –, nous allons essayer d'élaborer des recommandations préliminaires qui seront publiées pour consultation publiques.

---

MANAL ISMAIL :

Parfait. Y a-t-il des commentaires ou des remarques de la part des collègues du GAC? Très bien. S'il n'y en a pas, les diapositives étaient extrêmement claires, merci beaucoup de cette présentation et de ces informations et merci aux collègues du GAC.

Cela conclut la séance du GAC sur les recettes des enchères. Nous aurons une pause de 15 minutes, un petit peu plus peut-être, et nous allons nous retrouver à 17:00. Je vous demande d'être à l'heure. Nous allons avoir notre réunion avec le Conseil d'Administration. Merci beaucoup.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**